



Madame, Monsieur,

Nous nous permettons de vous rappeler que la collecte des déchets verts a lieu tous les lundis matins sur toutes les communes, **exclusivement dans les sacs papiers distribués par le SIEED ou en fagots tenus d'un lien végétal.**

Les déchets verts dans des conteneurs, poubelles ou autres contenants n'ont jamais été autorisés, même si parfois ils étaient tout de même collectés.

Le **SIEED**

Syndicat Intercommunal d'Evacuation et d'Elimination des Déchets

www.sieed.fr